

Affaire 04-240824

Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacement en Allemagne de l'Association Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 21 août 2024 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **11**

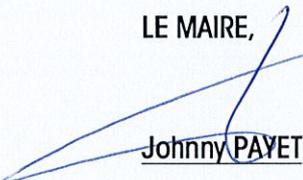
Absents : 11

Procurations : 07

Total des votes : 18

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

LE MAIRE,

  
Johnny PAYET



-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT  
QUATRE AOÛT 2024

L'an deux mille vingt-quatre le **vingt quatre AOÛT** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Emilie NALEM conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

**ABSENT(S)** : Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**PROCURATION(S)** : Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe à Héliette THIBURCE – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint à Johnny PAYET – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe à Sabine IGOUFFE – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Alain RIVIERE conseiller municipal à Mickaël PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Victorien JUSTINE conseiller municipal à Jean Yves FAUSTIN

Publicité faite le 27/08/2024

## Affaire 04-240824

### Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacement en Allemagne de l'Association Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais

Le Maire informe l'Assemblée que l'Association Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais (2PECR) organise un déplacement pour le championnat du monde en Allemagne pour 9 PalmiPLAINOIS. Ce championnat du monde I.C.O (International Combat Organisation) se déroulera les 11, 12 et 13 octobre 2024 à Francfort.

Par courrier du 12 août 2024, l'association a sollicité la commune pour obtenir une subvention de **6 466,98 euros**, afin de l'aider à financer l'organisation du déplacement se déroulant du 7 au 15 octobre prochain. Le courrier reçu est annexé au présent rapport et détaille les différents postes de dépenses.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **3 000,00 euros** au titre de cette action.

Pour mémoire, le montant de l'enveloppe dédiée au déplacement des sportifs des associations de la commune a été fixé à 15 000,00 euros pour l'année budgétaire 2024. Le solde actuel des crédits budgétaires affectés est de 12 050,00 euros. Pour mémoire, voici le rappel des subventions déjà attribuées :

Date de délibération	Association	Montant attribué en euros
DCM 09-020424 du 2 avril 2024	Association TEAM PROGRESSION MOTO	1 000,00
DCM 11-070524 du 7 mai 2024	Association sportive Gaston Crochet	750,00
DCM 11-070524 du 7 mai 2024	Rythm'N Country Boots	1 200,00

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres de l'assemblée ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 3 000,00 euros à l'association 2PECR,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme  
Le Maire,

Johnny PAYET



Prévisionnel Championnat du Monde I.C.O  
Date du 7 octobre au 15 Octobre 2024

	Prix	Observations
Hébergement : à 20mn en voiture	5 000,00 €	Les boxeurs ont déjà investis dans leur billet aller/retour Réunion/Paris. Entre 800,00 € /1200,00 €
Déplacement : Location van 9 places	636,98 €	Personne n'a pu bénéficier de la continuité territoriale puisque déjà utilisé pour avoir participé à de précédents championnats en Métropole
Carburant : 50€/jour	350,00 €	
Repas/petit déjeuner 20 €/pers	180,00 €	Ils ont fait l'acquisition de leur tenue de équipe de France : 180,00 €
Accompagnateur : Aide	300,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>6 466,98 €</b>	

L'association 2PECR sollicite une subvention de 6 466,98 € pour le déplacement de :

- 9 boxeurs
- 1 accompagnateur

pour le championnat du Monde I.C.O qui se déroulera en Allemagne le 11/12/13 octobre 2024.

La Plaine des Palmistes, le 12 Août 2024



la Présidente  
Ruffine Hoarau

**FSC FRANCE**



**FEDERATION DE SPORTS DE COMBAT  
ET ARTS MARTIAUX - FRANCE**

**FÉDÉRATION DE SPORTS DE COMBAT & ARTS MARTIAUX - FRANCE**

Arts martiaux traditionnels et modernes, Arts de la défense personnelle, Activités martiales de la mise en forme, Boxes sportives, Activités du pied-poings-soi, Luites sportives au corps-à-corps, Activités martiales du sport adapté (Handimartial)  
Représentant officiel des fédérations internationales :  
- de 2002 à 2022 de la World Kickboxing and Karate Association (W.K.A.), de 2007 à 2010 de l'International Combat Organisation (I.C.O) et de la Global Boxing Federation (GBF).  
F.S.C. - BALC Apt.88 - Résidence Le Bois des Sens - 13 Rue de Rochefort 33770 Gradignan - 06.50.64.35.49 - contact@fscfrance.fr - www.fscfrance.fr - RNA : W62200245 - SIRET : 49131443100025

# DIRECTEUR TECHNIQUE RÉGIONAL ADJOINT

## Ligue régionale : MAYOTTE & LA RÉUNION (Région : Océan indien)

### Période 2021-2024

Pour chaque région administrative, en l'absence d'un cadre d'Etat (ou Conseiller technique régional (CTR)), un Directeur technique régional (DTR) est nommé pour représenter la fédération auprès de la ligue régionale. C'est un technicien de haut niveau ayant une forte expérience, connaissances et compétences en matière d'organisation du sport, notamment de formation d'athlètes et/ou de cadres techniques dans une ou plusieurs disciplines fédérales (spécialités sportives). Le DTR est désigné sur proposition de la Direction technique nationale, après étude des candidatures, par le Comité Directeur fédéral sur proposition du Bureau exécutif fédéral. Sur le plan régional, il représente le Directeur technique fédéral (DTF) (ou le Directeur technique national (DTN) pour une fédération délégataire). Il est nommé pour une durée inter-olympiades et sa mission expire au plus tard le 31 mars suivant les Jeux Olympiques d'été. Il dépend étroitement de la fédération et ne peut pas être membre élu de la ligue régionale concernée. Il assiste à titre consultatif à toutes les réunions organisées par la ligue régionale. Il peut s'entourer d'un (ou plusieurs) adjoint(s), nommé Directeur technique régional adjoint (DTRA). Le DTRA est proposé par le DTR en collaboration avec le DTN et sa nomination est entérinée par le Bureau exécutif fédéral. Comme tous les cadres techniques nationaux et régionaux, le DTRA est nommé pour une durée inter-olympiades.

Sur le plan national, le DTR est en relation étroite avec les départements de la Direction technique nationale et les commissions nationales du Comité directeur fédéral, afin de coordonner les actions inter-ligues et actions nationales. Sur le plan régional, le DTR est au service de la ligue régionale et notamment pour sa zone géographique administrative. Il a pour mission d'assister et conseiller la ligue régionale, pour la mise en place des actions régionales et des comités départementaux, plus précisément, dynamiser et coordonner leurs actions sportives et notamment de conseiller la mise en place de la formation de cadres régionaux, d'aider à la sélection et la préparation de l'équipe sportive régionale et la promotion de la pratique sportive de masse, de superviser la préparation et les sessions des examens régionaux (officiels, grades supérieurs et diplômés d'enseignant), les championnats régionaux et la sélection des équipes régionales. Il participe également, à la demande du président de la ligue Régionale, à l'élaboration des demandes des subventions régionales auprès des pouvoirs publics. De la part ou président de ligue, il doit être tenu informé de toutes les décisions concernant les activités sportives se déroulant sous l'autorité de la ligue Régionale.

N.B. : Pour une zone géographique regroupant plusieurs régions administratives, il peut être envisagé la mise en place d'un Directeur technique de zone (DTZ) afin de coordonner les actions des DTR de sa propre zone géographique.

Ce certificat est délivré à *Monsieur Hoarau Gabriel*

Ce titre correspond à la prise en charge de cette fonction à la date de la nomination jusqu'à la prochaine A.G. fédérale électorale.

N° de diplôme : DTR-A.24.19

Le président  
Thierry MUCCINI, 7<sup>ème</sup> degré

Le directeur technique fédéral  
Alain DELMAS, 9<sup>ème</sup> degré

Fait à Gradignan, le 01 juillet 2024

Le directeur sportif fédéral  
Éric IMBERNON

Association PECR Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais

Présidente : Ruffine Hoarau

152 Rue dureau

97431 La Plaine des Palmistes

GSM : 0692 02 60 74

A l'attention de Monsieur Le Maire

Mail : 2ppeocr@gmail.com

de la commune de la plaine des Palmistes

Objet : demande exceptionnelle

Monsieur Le Maire

L'association 2PECR que je représente, a été mandatée par le biais de Monsieur Gabriel Hoarau, nommé DTR adjoint Réunion/Mayotte, pour permettre la sélection de boxeurs à la participation du championnat du monde I.C.O en Allemagne. Ce championnat se déroulant chaque année à la même date, monsieur Hoarau sera amené chaque année à mettre en place le même dispositif pour la détection de boxeurs au sein de votre commune.

Cette sélection a été faite depuis le mois de janvier 2024, lors de rencontre inter-club et la sélection finale a été faite le 27/28 juillet 2024 en présence des DTR.

Suite à ces sélections, nous avons l'honneur de vous faire part que 9 de nos boxeurs partiront en Allemagne du 07 octobre 2024 au 15 Octobre 2024, pour représenter la Réunion, et la commune de la Plaine des Palmistes, lors d'un championnat du Monde I.C.O le 11/12/13 Octobre 2024.

Nous sollicitons donc une demande d'aide exceptionnelle d'un montant de 6 466.98 €, pour le départ de nos jeunes qui ont déjà investis, dans l'achat des billets aller/retour, et dans la tenue de France FSC.

Dans l'attente de votre réponse, d'avance je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

La Plaine des palmistes, le 13 aout 2024



la présidente

ruffine Hoarau

M. MAHAMOUDOU Enly, président de la Ligue régionale Mayotte La Réunion - 06 39 69 35 48 - [ligue.regionale.mrfsc@gmail.com](mailto:ligue.regionale.mrfsc@gmail.com)

S/C M. MUCCINI Thierry, président de la F.S.C., représentant officiel pour la France des fédérations mondiales I.C.O. et G.B.F. - 06.50.64.35.49 - [muccini.kick@notmail.fr](mailto:muccini.kick@notmail.fr)  
et de M. DELMAS Alain, directeur technique de la F.S.C.

## ATTESTATION

**Objet : PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DU MONDE I.C.O DU 11 au 13 OCTOBRE 2024 –  
FRANCFORT (ALLEMAGNE)**

Je soussigné, COMBO Hirachidine, directeur technique régional de la Fédération de Sports de Combat & Arts Martiaux – France, certifie la participation à la compétition indiquée ci-dessus en objet, de l'athlète :

- M. ARASTE Jean -Max 07/02/1989
- M. HOARAU Gabriel 08/11/1995
- M. HOAREAU Kyllian 03/11/2005
- M. HOAREAU Maël 03/07/2012
- M. POTHIN Luciano 01/12/1992
- M. VICTOIRE -BOYER Karym 27/04/2009
- M. VÉLIA Mendy Marie-Julberte 02/04/2016
- Mme. VELACOUTY-CATAN Oriana Kamalashi 01/08/2016
- M. ROCHETAING Endrix 27/11/2010
- Mme. HOARAU Ruffine 02/09/1968

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Mayotte, le 14 mai 2024

Le président  
de la ligue régionale  
M. MAHAMOUDOU Enly

Le directeur technique  
de la ligue régionale  
M. COMBO Hirachidine